

Pour une meilleure couverture documentaire en Région Rhône-Alpes : La presse hebdomadaire et quotidienne.

ab

Communication d'Andrée Verdiel, conservateur du Centre de documentation de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, à la journée d'étude du 4 mars 1989 : «Les périodiques dans les bibliothèques : le prix à payer.»

POURQUOI CE PROJET ?

P Depuis le début des années 1980, un projet de coopération pour la conservation de la presse quotidienne et hebdomadaire est en gestation, à Grenoble d'abord, puis dans la région Rhône-Alpes.

L'objectif prioritaire de ce projet de coopération régionale est de commencer à mettre en place un système d'accès aux périodiques qui réponde aux besoins documentaires réels des utilisateurs de la région Rhône-Alpes. C'est dans une perspective globale de **couverture documentaire** locale qu'il convient de raisonner, pour mettre à la disposition de tous ceux qui veulent s'informer, se documenter, ou conduire une recherche, un éventail de publications le plus large possible.

Pourquoi lancer une opération sur la presse quotidienne et hebdomadaire dans la région ?

Je situe ma proposition en disant que le Centre de documentation de l'IEP de Grenoble a déjà une longue pratique de coopération, d'ouverture et d'échange avec l'environnement documentaire local. Ses collections de périodiques sont entièrement répertoriées dans le CCN : nous avons été un des premiers partenaires des catalogues collectifs. (1)

Par ailleurs, nous répondons à toutes les

(1) Il faut préciser que l'IEP conserve 1430 titres de périodiques dont 730 en vie et souligner l'originalité dans la région d'un fonds de plus de 15000 dossiers de coupures de presse élaborés sur place et organisés systématiquement avec le plan de classification de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. Les périodiques, et la presse en particulier, ont un rôle tout à fait central dans la pédagogie et la recherche de l'IEP de Grenoble.

demandes de prêt inter bibliothèques transmises par la BIU/Section Droit. Enfin, une coordination locale est déjà assurée avec la BIU pour l'acquisition de nouveaux titres de périodiques. En effet, une convention de coopération et de concertation a été signée en 1975 avec la BIU de Grenoble que dirigeait alors Marc Chauveinc. Dans un premier temps, la BIU a apporté une aide à la conservation des collections : 1000 m² ont été prêtés, puis récupérés en 1983. Donc la coopération pour le stockage des collections n'est plus possible depuis cette date et c'est pourquoi nous avons commencé à étudier d'autres formes de coopération avec la BM de Grenoble, puis de manière plus large, avec des associations régionales.

Pourquoi la presse ?

C'est un **secteur de rencontre** pour des établissements très hétérogènes, mais qui se sentent impliqués dans la conservation du patrimoine actuel.

Il faut souligner l'intérêt documentaire de la presse, le champ encyclopédique de son information, et la variété de son audience ; elle intéresse donc un grand nombre de lecteurs. Par ailleurs, les banques de données de presse sont appelées à se développer, car la France a pris du retard dans ce domaine. On peut prévoir un accroissement de la demande de consultation des collections de quotidiens et d'hebdomadaires.

Dans une première phase, il s'agit donc d'une concertation pour la conservation et l'élimination de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale et internationale. Cette concertation s'étendra dans une deuxième phase aux acquisitions.

LES ACTIONS DEJA ENTREPRISES

De nombreux projets ont été élaborés à Grenoble et dans la région Rhône-Alpes..

Précisons au préalable que notre établissement n'a pas de mission explicite de conservation, mais que, de fait, il assure cette fonction.

C'est pourquoi nous avons mis au point

(2) VERDIEL Andrée. Coopération régionale et périodiques. in «Lire à Grenoble». N° spécial Périodiques. 1982.

un faisceau de solutions pour résoudre les problèmes de conservation. L'une des solutions retenues est la microcopie des collections de quotidiens et d'hebdomadaires qui consomment le plus d'espace et sont les plus consultés.

De nombreux projets ont été élaborés. Citons un travail avec la BIU/Droit dans le cadre d'une sous-commission scientifique «Microforme et archivage» mise en place par Gérard Closset. Elle a examiné titre par titre nos collections pour répartir les responsabilités de conservation.

Aucune suite n'a été donnée aux travaux de cette commission. Citons aussi un projet qui n'a pas abouti avec la Bibliothèque Municipale d'Etudes (2), car l'IEP souhaitait garder la propriété des collections. La ville de Grenoble a réuni le 24 novembre 1983 un comité de patronage pour le microfilmage de la presse dauphinoise conservée par la Bibliothèque d'Etudes et d'Information. Il s'agit dans ce cas du fonds ancien de périodiques dauphinois dont certains remontent aux origines de la presse et sont des exemplaires uniques. Il est intéressant pour l'histoire de la presse et pour le patrimoine imprimé local et régional de résoudre le problème de la fragilité du support papier qui rend la consultation impossible. Une aide de 500.000 francs attribuée par la DLL a permis de mettre en place un atelier de microfilmage. Cet atelier pourrait servir aussi pour le microfilmage de certaines collections actuelles, lorsqu'il ne sera plus saturé. C'est donc une ressource locale à prendre en compte..

Pendant ce temps, dès 1982, l'IEPG a pu réaliser une opération ponctuelle avec ses propres moyens : l'acquisition de microfiches des «Journaux Officiels», matériel de stockage et de signalisation, et d'une partie du matériel d'exploitation. Depuis, chaque année, nos collections de microformes s'enrichissent et se substituent ainsi aux collections papier. Je m'étais assurée auparavant de la va-

(3) GOULARD Claude. Faut-il jeter les microformes aux orties ? In «Mémoires optiques et systèmes». 68. 1988 p.29-34.

leur de cette solution à l'heure des mémoires optiques. Claude Goulard confirme encore aujourd'hui que les microformes ne doivent pas être «jetées aux orties»(3).

Dans l'expérience TRANSDOC, les deux filières technologiques ont été utilisées en parallèle. Les microformes restent encore très compétitives, surtout si on les associe à l'informatique. «Les systèmes multimédias avec leurs passerelles permettent toutes les solutions». En 1985 se crée en Rhône-Alpes, sous l'impulsion de Cécil Guitart, une structure de coopération à laquelle j'ai participé par un travail dans deux commissions : Informatique et Patrimoine. Faisons l'inventaire des questions posées sur le patrimoine :— Quelles sont les diverses fonctions de l'action patrimoniale ?

— A qui appartient-il de les accomplir ?

— Qui paie ? qui accomplit de telles missions ? faut-il créer de nouvelles structures juridiques ?

— Doit-on créer de nouvelles installations ? (par exemple, un atelier de microreproduction) ou faut-il utiliser d'abord les installations existantes ?

Après enquête sur les priorités à fixer et lors de l'Assemblée Générale constitutive de Valence, l'ACORD n'a pas retenu cette action sur le patrimoine, afin de mieux axer ses efforts sur l'information bibliographique.

C'est pourquoi une nouvelle structure a été créée en mai 1986 pour prendre en charge cet objectif : Le service de l'inventaire régional du patrimoine et des archives (SIRPAB), présidé par Jean-Louis Rocher.

Cette association reprenait le travail de l'atelier de l'ACORD qui avait recensé les besoins en matière d'inventaire de conservation et de mise en valeur des collections patrimoniales de la région.

LA SITUATION ACTUELLE

A nouveau le projet est bloqué. On peut constater à ce jour une panne institutionnelle du SIRPAB. De fait, cette association s'est surtout consacrée jusque là à la conservation du patrimoine iconographique par la réalisation du vidéodisque VIDERALP, conçu et mis en oeuvre par

Jeanne-Marie Dureau. Dans l'intervalle, nos établissements, à Grenoble du moins, ont tiré partie de ce long travail d'analyse, mais de manière isolée, avec leurs ressources propres. L'équipement a progressé ainsi que les moyens de stockage et de signalisation et bien sûr les collections sur microformes. De son côté, le recensement des fonds et des unités documentaires a progressé : Le réseau des bibliothèques du CCN (RBCCN), le recensement ORIADOC (plus de mille unités documentaires en Rhône-Alpes), et enfin un recensement en cours dans un cadre régional transfrontières, celui de la COTRAO (Communauté de Travail des cantons et régions des Alpes Occidentales), coordonné par Yvette Weber à Lyon. Enfin, grâce à ces tâtonnements, on identifie plus clairement quelques-uns des vrais problèmes posés à ce type de coopération pour aboutir à un plan régional de sauvegarde de la presse quotidienne et hebdomadaire :

— Quelles structures faut-il mettre en oeuvre ?

— Quel est le montage administratif et financier le plus efficace ?

— Si on se lance dans la reproduction des collections papiers : qui contrôle la qualité ?

quels sont les problèmes de copyright ?

qui est le propriétaire de la microfiche-mère ?

— Enfin pour l'exploitation ; quelles sont les conditions d'accès aux collections, les conditions de reproduction ? La région s'organise donc peu à peu et une action volontariste pour impulser une politique globale du patrimoine est davantage comprise actuellement. On peut donc faire avancer la notion de «couverture documentaire régionale».

Les moyens technologiques font aussi évoluer ces problèmes, comme nous l'avons déjà mentionné, avec l'informatisation et les mémoires optiques en prolongement des solutions microformes.

COMMENT SORTIR DE CES BLOCAGES ?

On peut regretter le cloisonnement excessif des acteurs et des financeurs dans ce type d'opérations destinées à mettre en valeur les ressources régionales, combler les lacunes et éviter le double emploi :

bref sortir de l'incohérence. Mais la construction régionale reste encore à faire en Rhône-Alpes dans nos domaines. L'impulsion européenne de 1992 nous confrontera à des partenaires plus fédéralistes et plus décentralisés que la France,

avec des organisations plus souples.

C'est un moyen de surmonter l'important retard que nous avons dans le domaine des bibliothèques, de la documentation et de l'information par le développement de l'initiative locale et régionale. En attendant, de manière concrète, je continue au sein du SIRPAB, à proposer une opération pilote sur les quotidiens et les hebdomadaires qui seraient ainsi un domaine privilégié d'une première action inter-établissement. Elle prendrait comme base le travail déjà effectué à Grenoble et pourrait s'étendre à d'autres établissements et d'autres villes de la région. Elle étudierait les problèmes de l'exploitation et de la conservation de la presse quotidienne et hebdomadaire au niveau régional. Ainsi, elle établirait un partage des responsabilités dans cette source d'information exceptionnelle pour le citoyen, l'homme deculture ou de science.

Note : Depuis cette journée, le SIRPAB est réactivé sur cet objectif : une enquête vient d'être lancée pour recenser les établissements qui conservent la presse quotidienne et hebdomadaire et identifier les partenaires possibles d'une action régionale après une réunion qui fera état de l'exploitation de cette première enquête.